

Pétition Violence



Ouvert

Année: 1993
Thème: Violence
Destinataire: Divers
Type d'entrée: Pétition

Contenu:

Nous revendiquons:

A l'école

- une heure de cours par semaine sur le thème des "problèmes des jeunes" à tous les niveaux de l'école primaire, avec des méthodes d'interprétation adaptées en fonction de l'âge
- des semaines de projet sur le thème des "problème des jeunes" à tous les niveaux de l'école primaire, avec des méthodes d'interprétation et des méthodes créatives adaptées en fonction de l'âge. Il y a lieu d'instaurer et de promouvoir les rapports sociaux de même qu'un véritable dialogue et d'une façon générale les relations humaines
- création d'un système de formation et de perfectionnement des enseignants solide, orienté sur les besoins des jeunes. Les problèmes des jeunes et les menaces qui pèsent sur eux doivent être analysés minutieusement. Les cours de perfectionnement portant sur des thèmes d'actualité axés sur les jeunes doivent être rendus obligatoires pour tous les enseignants
- tous les élèves du degré primaire devront être suivis et encadrés de manière intensive sur le plan psychologique. Un entretien personnel avec chaque élève aura lieu trois fois par an. De l'aide devra être proposée aux enfants et aux jeunes qui sont en danger
- il y a lieu de créer un organe responsable permettant un contrôle des enseignants sur le plan fédéral par les élèves.

A la télévision

- organisation de campagnes de prévention adaptées aux besoins des jeunes (dessins animés) représentant et évaluant les actes de violence qui surviennent dans les familles et entre les jeunes
- renonciation à la projection de films et de vidéos montrant des scènes de violence, et lorsque la télévision projette de tels films, la projection devrait être suivie de discussions et d'un débat auquel les téléspectateurs seraient éventuellement appelés à participer
- création d'organes responsables ou renforcement des organes déjà existants, dont la tâche consisterait à prendre des décisions sur ce qui est appelé à être publié dans les médias
- réduction de la durée de diffusion, projection d'émissions contenant des scènes de violence uniquement après 23 heures
- la télévision suisse doit être appelée à mettre sur pied un système permettant de caractériser les programmes, c'est-à-dire de donner en surimpression au début du film ou de l'émission un avertissement mettant en garde contre les scènes de violence.

Pour les délits à caractère sexuel

- les leçons de gymnastique doivent comprendre des cours d'autodéfense
- la prise en charge des frais d'un psychologue appelé à soigner et à encadrer une personne victime de violence sexuelle
- les "sprays à poivre" doivent être déclarés comme moyen d'autodéfense légal. Tout abus (agression) sera puni
- organisation de cours de prévention pour les proches de militaires dans le cadre de l'école de recrues et des cours de répétition traitant des thèmes suivants: délits sexuels commis sur des femmes, des hommes et des enfants, comment gérer ses forces et ses besoins, comment les satisfaire sans porter préjudice à autrui
- il est nécessaire que lors du jugement de délinquants sexuels les tribunaux renforcent les mesures répressives.

Pour notre espace vital

- l'étude et la réalisation de bâtiments publics doivent être conformes aux besoins des jeunes et des familles, pour que la qualité de la vie soit augmentée et les sources de violence réduites.

Culture et créativité

- la possibilité devrait être offerte de discuter du problème de la violence et d'en venir à bout à l'aide d'ateliers créatifs (musique, dessin, théâtre, jeux de rôles)
- les contributions sociales ne devront en aucun cas être réduites, au contraire, il y a lieu d'accorder davantage de subventions aux organisations et associations.

Mesures des pouvoirs publics

- accroissement du travail de prévention dans le domaine de la toxicomanie
- création de davantage de centres de passage pour les jeunes délinquants avec du personnel suffisamment formé et des structures adéquates
- accroissement des travaux de recherche dans le domaine de la criminalité
- contrôle du respect de la législation en matière d'alcool.

Jeunesse, travail et espaces libres

- il y a lieu de créer une meilleure qualité de vie dans les quartiers d'habitation par les mesures suivantes: des rues aménagées de manière conforme aux besoins des habitants, des logements avantageux pour les familles, une vitesse limitée à 30 km/h, l'utilisation de matériaux non polluants, la création de nombreux espaces verts et terrains de jeux, des chemins d'école sûrs, des centres ville interdits aux voitures, 3 à 4 dimanches par an sans voitures.

Travail, école, éducation

- les parents doivent davantage prendre conscience de leurs responsabilités en ce qui concerne l'éducation de leurs enfants. Il est nécessaire de créer davantage de possibilités de formation et de service-conseils en faveur des parents et des enseignants
- amélioration des conditions générales dans la domaine du partage du travail
- intégration de cours d'autodéfense dans le programme d'enseignement
- l'Etat doit encourager l'encadrement extra-familial des enfants

Questions relatives aux étrangers

- intensification des cours de langue pour les étrangers et développement de projets en relation avec l'intégration des étrangers
- faciliter la naturalisation des jeunes étrangers nés et élevés en Suisse
- le code pénal doit être le même tant pour les Suisses que pour les étrangers
- les étrangers doivent se voir accorder le droit de vote et d'éligibilité sur le plan communal
- élimination des préjugés par des manifestations interculturelles
- l'ouverture des frontières conduirait à une plus grande cohésion
- égalité entre demandeurs d'asile et Suisses
- le droit de cité actuel, qui repose sur le lieu d'origine, doit être remplacé par un droit de cité ouvert, basé sur le lieu de résidence. Ainsi, les enfants de parents étrangers recevraient automatiquement la nationalité suisse, ce qui permettrait de garantir leur égalité avec les Suisses.

Droit de codécision des jeunes

- dans les questions ayant trait à la violence également, nous revendiquons un plus grand droit de codécision des jeunes sur le plan politique.

Justification:

Informations intéressantes sur le thème et Document

Etat et Succès:

Suivi par le forum non terminé